

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

11 avril 2014

Présents : MICHELOT Alain, MULIN Rodolphe, VERNEREY Nadine, BESNARD Stéphane, JOURNOT Fabrice, MOUGEY Gérard, MONTENOISE Isabelle, BALLAND Marlène, GRENET Marie-Christine, JOURNOT Laëtitia.

Absents excusés : BRANGET David (Pouvoir donné à VERNEREY Nadine).

Secrétaire : MONTENOISE Isabelle

La séance commence à 20h35.

Pour faire connaissance, chaque membre du Conseil Municipal se présente.

*Rappel* : le compte administratif 2013 a été voté par le Conseil Municipal sortant lors de la réunion du 28 mars 2014.

## 1) BUDGET PRIMITIF 2014 :

### ➤ Vote des 4 taxes communales

*Rappel* :

**En 2011 et 2012 :**

Taxe Habitation : taux de 15,27%

Taxe Foncier bâti : taux de 6.17%

Taxe Foncier non bâti : taux de 15.48%

Cotisation foncière des entreprises CFE : taux de 16.65%

**En 2013, augmentation de 2%, soit :**

**Taxe Habitation : taux de 15,57%**

**Taxe Foncier bâti : taux de 6,29%**

**Taxe Foncier non bâti : taux de 15.78%**

Cotisation foncière des entreprises CFE : taux de 16.98%

Le maire propose **de ne pas augmenter les taux**, et de conserver ceux de 2013, sauf la CFE qui n'est plus à voter cette année.

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour 2014 les taux identiques à ceux de 2013.**

### ➤ Redevance assainissement

*Rappels des prix au m<sup>3</sup>* :

*en 2011 : 1,42€, en 2012 : 1,45 €, en 2013 : 1,48 €*

La station d'épuration est vieillissante et elle peut nécessiter des coûts d'entretien et à terme un remplacement. Le maire propose une augmentation de 2% en 2014, soit 1,51 € le m<sup>3</sup>

**Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.**

Le service de l'assistance technique dans le domaine de l'eau (SATE), service du Conseil Général, a envoyé un avis de passage. La visite est prévue le 16 avril 2014 à 9h45.

Laëtitia JOURNOT et Gérard MOUGEY seront présents.

Pour financer les futurs travaux d'assainissement, il est proposé lors d'un prochain conseil d'aborder le sujet et d'envisager éventuellement de faire des provisions.

➤ **Indemnités des élus**

Basé sur l'indice 1015, au maximum :

Maire : 17 % de l'indice 1015

Adjoints : 6,6 % de l'indice 1015

Avec 2 adjoints, le coût annuel total s'élèverait à 13776,60 €

Le maire propose :

Le Maire : 93% des 17% de l'indice 1015 (7215,15 € annuel brut)

1<sup>er</sup> adjoint : 35% des 6,6% de l'indice 1015 (1053,78 € annuel brut)

2<sup>ème</sup> adjoint : 29% des 6,6% de l'indice 1015 (873,13 € annuel brut)

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les indemnités pour le Maire et le 1<sup>er</sup> adjoint.

L'indemnité du 2<sup>ème</sup> adjoint sera votée lors de sa prochaine élection.

➤ **Vote du budget**

Prévisions des recettes : Vente d'un terrain : 39500 €, Subvention département pour les chemins ruraux : 8422 €

Prévisions des dépenses : réfection des chemins ruraux pour 38869 €

BUDGET PRIMITIF 2014 :

Section fonctionnement :

Recettes : 130175,63 € dont 59515,63 € de reprot

Dépenses : 66083€

Excédent : 64092.63 €

Section investissement :

Recettes : 72782,23 € dont 13582,23 € de reprot

Dépenses : 43460€

Excédent : 29322.23 €

Le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif.

2) **RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE SUIVI AGRONOMIQUE :**

La convention de suivi agronomique doit être renouvelée pour 2014 à 2016, le devis est inclus pour 2014 pour un montant TTC de 1943,52€.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le renouvellement de la convention.

3) **QUESTIONS DIVERSES :**

La permanence mairie sera assurée un samedi sur deux de 11h00 à 12h00.

Le date de la prochaine réunion du conseil municipal est fixée le 18 avril 2014 à 20h30.

La séance est levée à 23 heures.

Le MAIRE de FOURBANNE  
Laëtitia JOURNOT